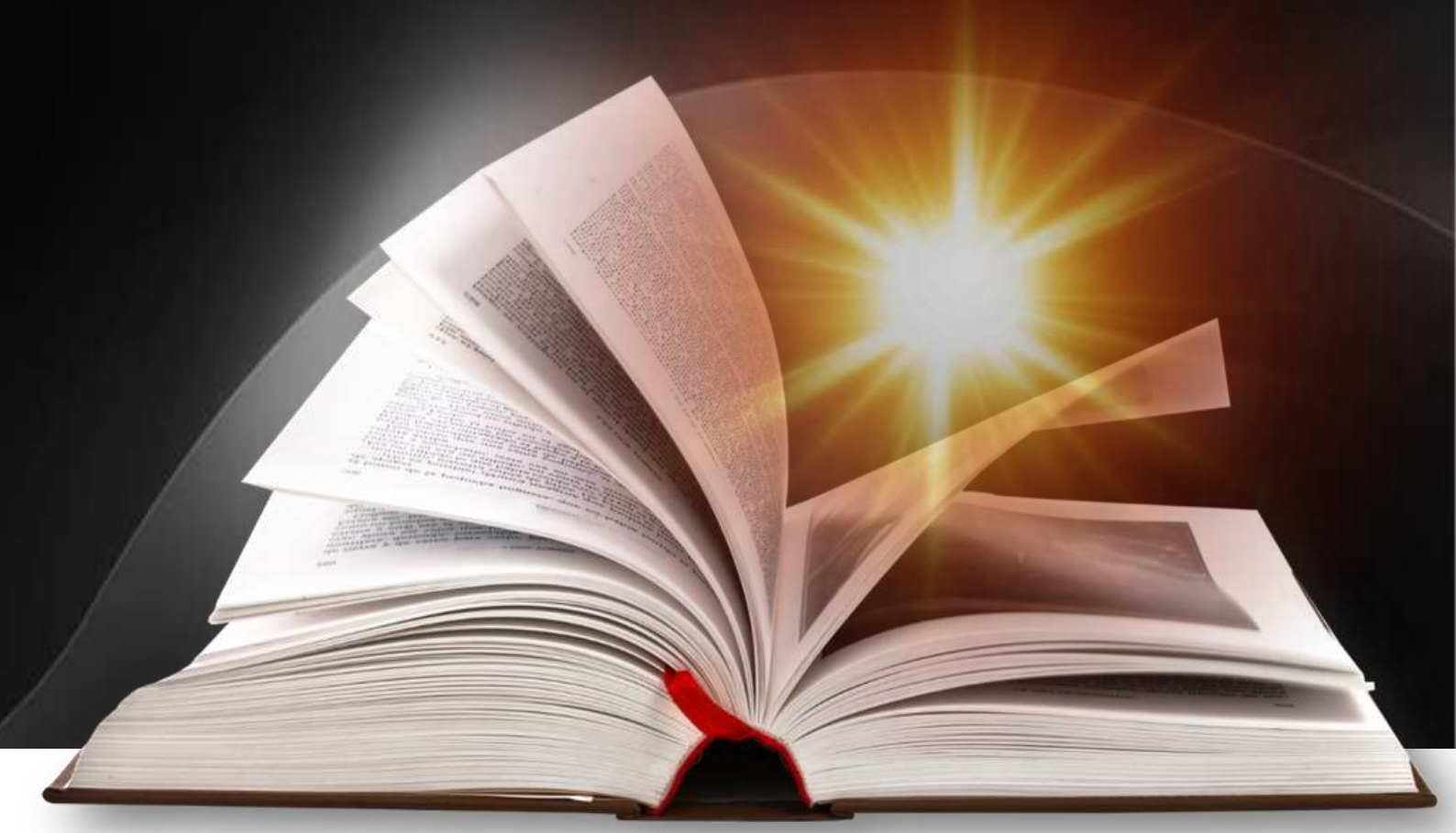
ISSN
: 2790-6248
: 2790-6256

Revue Panafricaine de la Jeunesse

- Pan African Youth Journal -



Volume 3, n°3, Sept - Déc 2024

EDITIONS LUMUMBA
Un nouvel élan de l'édition africaine

Association Panafricaine pour l'Encadrement et la Formation de la Jeunesse

African Scientific Universe

Afrindala Group

© Editions Lumumba

Microfinance et évolution des rapports de genre dans la commune urbaine de Kouroussa

[Microfinance and the Evolution of Gender Relations in the Urban Municipality of Kouroussa]

Dr. Mamoudou CONDE
Université de N'Zérékoré[1]/République de Guinée
Email : condemamoudou1984@gmail.com

ISSN
: 2790-6248
: 2790-6256

Revue Panafricaine de la Jeunesse

- Pan African Youth Journal -

DOI : https://doi.org/10.58610/RPJ.2790.6248.6256.31

Editions Lumumba I Afriscience I Association Panafricaine pour l'Encadrement et la Formation de la Jeunesse

EDITIONS LUMUMBA
Un nouvel élan de l'édition africaine

Revue Panafricaine de la Jeunesse (RPJ)
ISSN : 2790-6248
e-ISSN : 2790-6256
© Editions Lumumba - APANAEFJ
Bibliothèque Nationale du Congo I Ordonnance loi n° 89-010
du 11 janvier 1989 – Permis d'implantation n° BNC/DPHK/08/2022

Afrindala Group

La Revue Panafricaine de la Jeunesse (RPJ) est une revue scientifique internationale, interdisciplinaire et interactive. Elle se veut un lieu de diffusion de travaux de recherche originaux et substantiels sur diverses questions liées aux enjeux et défis des sociétés africaines, dans toutes les disciplines scientifiques. La RPJ est enregistrée par le Centre International de l'ISSN (International Standard Serial Number) sous les numéros ISSN : 2790-6256 et e-ISSN : 2790-6248.

Les Éditions Lumumba, sous la houlette du label panafricain Afrindala Group, branche scientifique « Afriscience », sont une maison d'édition établie en RD Congo conformément à l'Ordonnance-Loi n° 89-010 du 11 janvier 1989 et opérant sous le permis d'établissement n° BNC/DPHK/08/2022. Enregistrées auprès de l'Agence Internationale de l'ISBN, par l'intermédiaire de l'Agence Francophone pour la Numérotation Internationale du Livre (AFNIL), les Éditions Lumumba sont repértoriées sous l'identifiant éditeur : 978-2-38489.

Le comité scientifique international, composé d'enseignants et de spécialistes d'Afrique et d'ailleurs, assure une diversité d'expertises et de perspectives. En tant que membre de Crossref, une organisation américaine participant à l'indexation globale du contenu scientifique, les Éditions Lumumba bénéficient d'un préfixe DOI (10.58610) pour attribuer un DOI unique à chaque œuvre éditée. Cela permet aux publications d'être accessibles à des milliers de membres de Crossref et à des centaines d'organisations, y compris des institutions scientifiques et universitaires du monde entier, augmentant considérablement la visibilité et l'impact international des travaux publiés.

Les Éditions Lumumba s'appuient sur un vaste réseau de distributeurs et de partenaires internationaux, incluant des universités, des ONG et de grandes plateformes telles que CAIRN.INFO (la plus grande bibliothèque numérique francophone), DILICOM, OpenEdition Books, la plateforme Afriscience, etc.

© Editions Lumumba

Revue Panafricaine de la Jeunesse

— RPJ —

- Pan African Youth Journal –

Revue scientifique internationale, interdisciplinaire et interactive

Périodicité : avril, août et décembre
Prix du numéro : 45 USD
Abonnement annuel : 100 USD
Version numérique disponible sur : www.afriscience.org

Suivez-nous sur nos réseaux sociaux :
@editionslumumba | @afriscience

Imprimé en République Démocratique du Congo

Tél. (+243) 90 43 370 19
Email : contact@editionslumumba.com
Site web : www.editionslumumba.com
Siège : 10, avenue de la Moto croisement boulevard M'siri, ville de Lubumbashi, RD Congo

Editorial

Chères lectrices, chers lecteurs,

C'est avec une ferveur renouvelée et un sens aigu de notre responsabilité intellectuelle que nous vous convions à franchir les portes de cet espace unique, dédié à la célébration de l'intelligence et de la créativité africaines dans toute leur splendeur. La **Revue Panafricaine de la Jeunesse (RPJ)** se positionne ici comme un carrefour où se croisent réflexion académique et innovation pragmatique, dans une quête inlassable de réponses aux défis multiformes de notre époque.

Dans un monde en constante mutation, cette revue se veut une boussole, orientant les esprits curieux vers des territoires inexplorés de la pensée critique. Chaque article, chaque réflexion, chaque témoignage publié dans ces pages transcende les barrières géographiques et culturelles, tissant une toile intellectuelle où l'Afrique dialogue avec le reste du monde. Loin des visions simplistes et uniformisantes, cette revue offre une lecture plurielle et nuancée, où la diversité des perspectives est érigée en moteur de compréhension et de transformation.

Ce numéro particulier s'inscrit dans une dynamique audacieuse : celle de faire rayonner non seulement l'ingéniosité scientifique, mais également la richesse des expériences humaines qui en sont le socle. À travers des contributions d'une rigueur exemplaire, nos auteurs dévoilent des idées qui jaillissent des contextes de résilience et d'espoir, et qui trouvent leur force dans l'intersection de disciplines, de cultures et de visions. Ces pages témoignent d'une Afrique en mouvement, une Afrique créative et porteuse de solutions pour un avenir plus inclusif et durable.

Loin d'être un simple réceptacle de savoirs, cette revue est un espace vivant, animé par une communauté d'auteurs, de chercheurs et de penseurs qui s'engagent à poser des jalons pour le développement scientifique et social. Ensemble, ils bâtissent des ponts entre l'universel et le particulier, entre le local et le global, démontrant que l'innovation africaine est non seulement pertinente, mais essentielle à l'évolution des sociétés contemporaines.

Notre comité éditorial, appuyé par une équipe scientifique d'excellence, veille à garantir une qualité irréprochable à chaque publication. Ce travail collaboratif, empreint de rigueur et d'éthique, reflète notre ambition de faire de la RPJ un vecteur de transformation sociale et une tribune où les voix africaines s'expriment avec force et conviction. Chaque numéro est une invitation à repenser les paradigmes dominants, à déconstruire les stéréotypes, et à envisager de nouvelles façons de concevoir le rôle de l'Afrique dans le monde.

Alors que vous parcourez ces pages, nous espérons que vous serez saisi(e)s par l'ampleur des idées, la profondeur des analyses et la portée des visions qui y sont présentées. Plus qu'une lecture, cette revue est une expérience, une immersion dans un univers où la science et la pensée critique façonnent les contours d'un avenir prometteur.

Plongez dans cette aventure intellectuelle, où l'Afrique se réinvente et inspire le monde. Ensemble, poursuivons le rêve d'un continent qui, par sa richesse intellectuelle et sa créativité, se hisse au rang des acteurs incontournables de la réflexion mondiale.

Bonne lecture et bienvenue dans cet univers d'idées, d'innovations et de découvertes !

L'équipe éditoriale

Equipe de la revue

Comité de rédaction :

- Directeur de Publication : M. le Pr. Basile Mulwani Makelele, RD. Congo
- Rédacteur en chef : M. le Pr. Philippe Kasongo Maloba Tshikala, Belgique
- Rédacteur en chef Adjoint : M. Valery Ngoy Ndala, RD. Congo
- Secrétaire éditorial : William Agbaka, Bénin
- Coordinateur du processus d'adhésion : M. Josué Lwamba, RD Congo
- Gestionnaire administratif : Banon Zinsou Côme, Bénin
- Gestionnaire financière : Clarisse Mwelwa Bilepo, RD Congo
- Coordinateur des partenariats : Fidèle Bukasa Kabwe, RD Congo
- Traducteur en chef : Dr. Fo-Koku D. Woameno, Togo
- Responsable de la publication en ligne : M. Mayou Nkensa, Cameroun

Comité scientifique :

- Dr. Abdoulaye OUEDRAOGO, PhD en Gestion de Projets, Ministère de l'Economie, des Finances et du Plan (MEFP) au Burkina Faso, Burkina Faso
- Dr. Abi-Kaberou Gildas, PhD en Sciences de l'Education, Ecole Normale Supérieure (ENS/Porto-Novo) et à l'Institut de Psychologie de Travail et des Organisations (PTO), Bénin
- Dr. Adaba Koffi Amessou, PhD en Sociologie (Sociologie Politique), Université de Lomé, Togo
- Dr. Adrien Mazanga Nakunyi, PhD en Sciences de l'Education, Université Simon Kimbangu de Lubumbashi, RD Congo
- Dr. Akimou TCHAGNAOU, PhD en Sciences de l'Education et de la Formation, Université André Salifou de Zinder, Niger
- Dr. AMBOMBI EYOLO Azede Espoir, PhD en criminologie, PhD en pédagogie, en psychologie des organisations, Directeur de la chaire MBA, Afrikan campus, Formateur à l'école de police du Congo, Congo Brazza
- Dr. Amoussou Franck, PhD en Linguistique Anglaise Appliquée, Université d'Abomey-Calavi, Bénin
- Dr. Andi Cudai Nur, PhD en Education, Makassar State University, Indonésie
- Dr. Ballo Drisa, PhD en Roman africain, Université des Lettres et des Sciences Humaines de Bamako, Mali
- Dr. Basile Mulwani Makelele, PhD en Psychologie, Université de Lubumbashi, RD Congo
- Dr. Bernard Aristide BITOUGA, PhD en Anthropologie (Anthropologie sociale et culturelle), Université de Douala, Cameroun

- Dr. Bruno Duovany BEKOLO ENGOUDOU, PhD en ethnologie-anthropologie, Université de Douala, Cameroun
- Dr. Carine Nadège BOUMA, PhD en Droit privé, Université de Bamenda, Cameroun
- Dr. Dédé Terence, PhD en Lettres, Université Félix Houphouët-Boigny, Côte d'Ivoire
- Dr. Doba SORO, PhD en Anthropologie Sociologie, Université Polytechnique de Man, Côte d'Ivoire
- Dr. Dre NGONO OSSANGO PANGRACE, PhD en Psychologie, Spécialité : Psychologie du développement humain, Université de Yaoundé, Cameroun
- Dr. ESSOME LELE GIslain Arnaud, PhD en Langue et Linguistique espagnoles, option Sémiotique iconotextuelle, Asociación de Cervantistas ECLLA – Études du Contemporain en Littératures, Langues et Arts, UJM Saint-Étienne UFD LLSL – Littératures, Langues et Sciences du Langage, Univ. Maroua, Cameroun
- Dr. Fidélie NTSHIKALA MBUYA, PhD en Psychologie, Université de Kolwezi, RD Congo
- Dr. Fo-Koku D. Woameno, PhD en Littérature et civilisation américaine, Université de Lomé, Togo
- Dr. Gano Nouhou, PhD en Analyse du discours, Université cheikh Anta Diop de Dakar, Sénégal
- Dr. Gninneyo Sylvestre-Pierre NIYA, PhD en Sciences de l'éducation, Spécialité : Politiques éducatives (Éducation inclusive), Ecole Normale Supérieure/Koudougou, Burkina Faso
- Dr. Ilunga Bumute Christian, PhD en Psychologie, Université de Likasi, RD Congo
- Dr. Jean Pierre Kayembe Kayembe, PhD en Chimie, Rhodes University, South Africa
- Dr. Jeef TSHITAMBA KABALA, PhD en Sciences Politiques et Administratives, Université de Lubumbashi, RD Congo
- Dr. José NGOY WA NGOY TWITE, PhD en Psychologie du travail, spécialité : psychopathologie du travail, Université de Kolwezi, RD Congo
- Dr. Kabiena Kuluila Pierre Valery Dieudonné, PhD en Droit, Université Officielle de Mbuji-Mayi, RD Congo
- Dr. Kabuya-Kabeya Sthilobo Hilaire, PhD en Droit, Université Officielle de Mbuji-Mayi, RD Congo
- Dr. Kaniki Wa Cilombo Joseph-Robert, PhD en Droit, Université Officielle de Mbuji-Mayi, RD Congo
- Dr. KONGUE Toyindou, PhD en Géographie, Option Géographie humaine, rurale et économique, Université de Lomé, Togo

- Dr. KONÉ PATRICE M'BÉTIEN, PhD en Criminologie, Université Félix Houphouet Boigny, Côte- d'Ivoire
- Dr. KOUADIO BAYA BOUAKI, PhD en Sociologie, Université Félix Houphouët-Boigny, Côte d'Ivoire
- Dr. KOUADIO Yao Adoman Francis, PhD en Sociologie politique, West Africa Social Science Laboratory, Côte- d'Ivoire
- Dr. Lago Blé Angelin, PhD en Histoire, Université Jean-Lorougnon Guede, Côte d'Ivoire
- Dr. Lokossou Bonaventure, PhD en audiovisuel et de l'information, de la communication, Université d'Abomey-Calavi, Bénin
- Dr. Matthias Cinyabuguma, PhD en Economie, Banque mondiale, RD Congo
- Dr. MBANGI MBONZALE, PhD en sciences sociales, Université de Lubumbashi, RD Congo
- Dr. MBULA MUSASA M. Serge Caleb, PhD en Sciences (Géologie du Pétrole), Université Pédagogique Nationale (UPN)/Kinshasa, RD Congo
- Dr. Metsena Ndjavoua, PhD en Histoire des Relations Internationales, Université de Maroua (Cameroun)/ Institut Universitaire de Développement International (IUDI), Cameroun
- Dr. Mohamed Atteyoub H. dit Modibo SIDIBÉ, PhD en Sciences Économiques et de gestion, Université des sciences sociales et de gestion de Bamako, Mali
- Dr. Moussa Coulibaly, PhD en Sciences du langage et de la Communication, Université Assane Seck de Ziguinchor du Sénégal, Sénégal
- Dr. Moussa Dourfaye Abdoul-kadze, PhD en santé, Santé publique, épidémiologie, biostatistique, recherche en santé, Hôpital de référence de Maradi, Niger
- Dr. Nebie Boukary, PhD en Sciences du Langage, Université de Fada N'Gourma, Burkina Faso
- Dr. Ngala Ntumba Peter, PhD en Droit, Université Officielle de Mbuji-Mayi, RD Congo
- Dr. NGOIE KAZIMINGI Patrick, PhD en Sciences de l'Education, Université de Lubumbashi, RD Congo
- Dr. Ngoy Ndombe Alain, PhD en Droit, Université de Lubumbashi, RD Congo
- Dr. Nkongolo Mulami Kapweka Alphonse, PhD en Droit, Université Officielle de Mbuji-Mayi, RD Congo
- Dr. Norbert Aimé MELINGUI AYISSI, PhD en Histoire, Université de Douala, Cameroun
- Dr. Ntita Ntita Jean Christ, PhD en Droit, Université Officielle de Mbuji-Mayi, RD Congo

- Dr. Nyebe Atangana Sandrine, PhD en Sciences de l'Education, Membre du Laboratoire BONHEURS, CY Cergy Paris Université, Cameroun
- Dr. Outéndé TOUNDOU, PhD en Physiologie végétale, Agrophysiologie, fertilisation des sols, Université de Lomé, Togo
- Dr. Philippe KASONGO MALOBA TSHIKALA, PhD en Psychologie, Université de Lubumbashi, Belgique
- Dr. Raymond-Bernard AHOUANDJINOU, PhD en socio-anthropologie, andragogue et juriste, Association Internationale des Sociologues de Langue Française et du Centre d'Etudes et de Recherche en Education et Interventions Sociales pour le Développement (CEREID), Bénin
- Dr. Richard Muimbi Kitumba, PhD en Droit, Université de Kabinda, RD Congo
- Dr. SAIDI Hicham, PhD en sciences économiques et gestion, Université Moulay Ismaïl, FSJES – Meknès, Maroc
- Dr. SIDIBÉ OUSMANE, PhD en Linguistique du Discours, Université de San Pedro, Côte d'Ivoire
- Dr. Tamia Jules-Amstrong, PhD en Psychologie, Spécialité : Psychologie du Travail et des Organisations, Université Félix Houphouët-Boigny, Côte d'Ivoire
- Dr. Xie Huifang, PhD en Sciences de l'Education, Université pédagogique d'Etat du Liaoning, Chine
- Prof. Dr. DIEU LOBA ARNAUD, Professeur titulaire CAMES, Université Félix Houphouet Boigny, Côte d'Ivoire.

Revue Panafricaine de la Jeunesse
Revue scientifique internationale
ISSN : 2790-6248 I e-ISSN : 2790-6256
Editions Lumumba
Un nouvel élan de l'édition africaine
Email : contact@editionslumumba.com
Afriscience
African Scientific Universe

Microfinance et évolution des rapports de genre dans la commune urbaine de Kouroussa

[Microfinance and the Evolution of Gender Relations in the Urban Municipality of Kouroussa]

Dr. Mamoudou CONDE
Université de N'Zérékoré[1]/République de Guinée
Email : condemamoudou1984@gmail.com

Résumé

Les lois guinéennes consacrent le principe général de non-discrimination entre les sexes. Elles garantissent aux femmes les mêmes droits que les hommes dans les domaines politique, économique, culturel et social, y compris le droit d'hériter. Cependant, dans la pratique, cette égalité de droits reste largement inapplicable. Pour pallier cet état de fait, les structures de microfinance accordent des crédits aux femmes afin d'améliorer leur condition socioéconomique. Cet article vise à analyser l'impact de l'accès des femmes aux microcrédits sur les rapports de genre dans la commune urbaine de Kouroussa. Pour atteindre cet objectif, nous avons adopté une approche qualitative. Les enquêtes de terrain ont permis d'identifier les résultats suivants : la structure et le fonctionnement de la Caisse Locale Sabougnouma ; les rapports de genre dans la commune urbaine de Kouroussa avant l'arrivée des institutions de microcrédit ; les effets des institutions de microfinance (IMF) sur les femmes et l'évolution des rapports de genre ; ainsi que la perception des populations sur les impacts des structures de microfinance. Ces résultats montrent que l'accès des femmes aux microcrédits dans la commune urbaine de Kouroussa n'entraîne pas nécessairement une égalité entre les sexes. Malgré cet accès, les rapports sociaux restent dominés par le patriarcat. Face à cette réalité, certaines femmes adoptent des stratégies d'emprunt basées sur le microcrédit pour démarrer, renforcer ou diversifier des activités génératrices de revenus dans les secteurs du commerce, de l'artisanat et de l'agriculture, dans le but de construire une société plus égalitaire où elles seraient socialement et économiquement autonomes.

Mots-clés : Microfinance, genre, commune urbaine de Kouroussa.

Abstract

Guinean laws enshrine the general principle of non-discrimination between genders. They guarantee women the same rights as men in political, economic, cultural, and social domains, including inheritance rights. However, in practice, this legal equality is far from being realized. To address this situation, microfinance institutions provide loans to women to improve their socioeconomic conditions. This article aims to analyze the impact of women's access to microcredit on gender relations in the urban municipality of Kouroussa. To achieve this objective, we adopted a qualitative approach. Field surveys revealed the following findings: the structure and functioning of the Sabougnouma Local Fund; gender relations in the urban

[1] Département de Sociologie

municipality of Kouroussa before the advent of microcredit institutions; the impacts of microfinance institutions (MFIs) on women and the evolution of gender relations; and the population's perceptions of the impacts of microfinance structures on women. These results indicate that women's access to microcredit in the urban municipality of Kouroussa does not necessarily lead to gender equality. Despite access to microcredit services, social gender relations remain dominated by patriarchy. In response to these realities, some women adopt borrowing strategies centered on microcredit to start, strengthen, or diversify income-generating activities in trade, crafts, and agriculture. This is done with the aim of creating a more egalitarian society where they can achieve greater social and economic autonomy.

Keywords : Microfinance, gender, urban municipality of Kouroussa.

0. Introduction

Le mot genre est devenu incontournable dans les textes internationaux. Il évoque l'organisation sociale de la différence entre les sexes et celle de leurs rapports. Penser « genre », c'est pensé, que les rapports sociaux entre les hommes et les femmes, les rapports sociaux de sexe, sont déterminants dans tout processus social. On peut observer dans toute société que les places occupées par les femmes et par les hommes et les rôles sociaux que les unes et les autres jouent ne sont pas seulement et loin de là le résultat de la différence physiologique entre les hommes et les femmes. Ils sont le résultat d'une longue construction collective. E. Goffman écrivait, « dans la société industrielle moderne, comme, semble-t-il, dans toutes les autres, le sexe est à la base d'un code fondamental, code conformément auquel s'élaborent les interactions et les structures sociales […] » et, plus loin, « dans toutes les sociétés, tous les enfants sont, à leur naissance, situés dans l'une ou l'autre des deux classes sexuelles […] le classement initial selon le sexe est au commencement d'un processus durable de triage, par lequel les membres des deux classes sont soumis à une socialisation différentielle » (E. Goffman, 1977). La pleine participation des femmes au développement constitue un enjeu fondamental pour le développement des pays pauvres. Selon la commission économique pour l'Afrique, « les inégalités entre hommes et femmes sont coûteuses non seulement pour les femmes, mais également pour les enfants et de nombreux hommes. Elles se traduisent par la baisse de la production (PIB), un faible niveau de développement des ressources humaines, des loisirs et un bien être moindres ».

En Guinée, l'analyse des indicateurs classiques de développement sous le prisme du genre, révèle des disparités évidentes. Avec une population de 11.883.516 en 2018 dont 52% de femmes, la pauvreté semble nettement plus marquée au niveau des femmes – notamment, pour ce qui concerne l'accès à l'éducation, la santé, ou encore l'emploi. L'Enquête intégrée de base pour l'évaluation de la pauvreté révèle que plus de 53,3% de pauvres vivant en milieu rural sont pour l'essentiel des femmes. Elle évalue, par ailleurs, le taux d'alphabétisation des adultes (15 ans ou plus) à 14,1% pour les femmes, contre 45,7% pour les hommes. Du point de vue de l'emploi, en dépit de leur représentation majoritaire dans la population totale, les femmes restent sous-représentées au sein de l'administration publique ; avec en particulier des difficultés d'accès aux postes de responsabilité. Les capacités

institutionnelles sont faibles et l'accès aux services publics est limité. La Guinée est classée au 182ème rang sur 189 pays selon l'Indice de développement humain 2021 ; les inégalités sont importantes, la corruption répandue, la pauvreté élevée (44%) et l'informalité prédominante (96.5% des emplois), (Banque Mondiale, 2022).

En outre, des différences énormes sont observées dans la manière dont les hommes et les femmes s'engagent dans les services financiers en Guinée. En 2018, seulement 2,6 % des femmes (contre 9,4 % des hommes) avaient accès à un compte bancaire, et 15,1 % à la banque mobile (contre 32,9 % des hommes). Un pourcentage significativement plus élevé d'hommes (54,5 %) que de femmes (32,9 %) avaient accès aux services bancaires mobiles en milieu urbain, l'accès le plus faible aux comptes mobiles étant observé chez les femmes rurales (1,1 %) (EHCVM, 2018). De plus, seulement 24,0 % des femmes âgées de 15 ans et plus possèdent un compte dans une institution financière ou auprès d'un fournisseur de services d'argent mobile, contre 36,9 % des hommes. Les chiffres restent largement inférieurs aux moyennes de l'Afrique subsaharienne de 49,0 % pour les femmes et de 61,4 % pour les hommes. Ces faits prédisposent la femme à accepter la supériorité de l'homme qui dirige le ménage et qui contrôle généralement les ressources. Et, c'est ainsi qu'elle va perpétuer son attitude de soumission et d'obéissance et se préparer à son rôle subalterne au sein de sa famille, mais aussi dans le monde professionnel.

Malheureusement, la commune urbaine de Kouroussa n'échappe pas à cette triste réalité. La pauvreté est une réalité qui frappe l'ensemble de la population et plus particulièrement les femmes, qui constituent une frange importante de la population. En conséquence, elles exercent plusieurs activités notamment économiques pour subvenir à leurs besoins sans cesse croissants. La pratique de ces activités est facilitée par l'assistance de la caisse locale '' Sabougnouma'' en termes d'octroi de crédit. Dans le domaine politique, les femmes de la commune urbaine de Kouroussa sont considérées comme des instruments de mobilisation. Comparativement aux hommes, leur représentativité est faible dans les instances des partis politiques. Les quelques-unes qui figurent dans les bureaux n'ont pas accès aux postes de décision qui sont occupés par les hommes. Dans les ménages, une concession peut regrouper plusieurs chefs de famille (le Père et ses fils tous mariés et ayant des enfants). Dans ce cas, les décisions sont prises par un seul chef de famille en l'occurrence le Père. A sa mort, c'est l'aîné de la famille qui prend la relève. C'est le Père de famille qui prend aussi les décisions de l'affectation des ressources à chaque femme et par conséquent il impose ses choix. Au sein des ménages, les femmes sont consultées pour les décisions concernant : la circoncision, le mariage de la fille et celui du garçon, le baptême, le décès, l'hébergement des étrangers car ce sont les femmes qui font la cuisine, l'encadrement des enfants, la scolarisation des enfants surtout des jeunes filles.

Pourtant, à la question « Est-ce qu'on demande aux femmes de donner leur avis ? » La réponse est oui ; mais cette opinion n'est pas déterminante sur la décision finale du chef de famille qui est le mari. L'avis de la femme importe

peu. Pour le mariage de la fille par exemple, si le père et le frère sont d'accord, l'opinion de la mère n'a aucun poids. Le problème n'est pas au niveau de la consultation, mais l'exercice d'un pouvoir de décision. Quel est donc l'importance de donner des idées qui n'ont aucune influence sur la décision finale ? Dans la commune de Kouroussa, la femme, malgré sa fonction irremplaçable dans la reproduction, n'intervient pas comme vecteur de l'organisation sociale. Elle disparaît derrière l'homme : son père, son frère ou son époux. Cette condition de la femme n'est pas naturelle parce qu'elle résulte des circonstances historiques changeantes, toujours liées à ses fonctions de reproductrice. Quant à la participation des femmes à la prise de décision au niveau des groupements, elles éprouvent le besoin de se réunir. La plupart de ces groupements sont en majorité composées de femmes. Elles considèrent ce système d'organisation comme un avantage pour elles, en tant que femmes et pour leurs enfants à cause des revenus qu'elles en tirent. En effet, la plupart d'entre eux (groupements) repose sur une base sociale très importante. A travers ces groupements, les femmes font beaucoup d'entraides (elles s'échangent des semences et en cas de décès, de mariage et autres besoins, elles cotisent pour réunir les fonds nécessaires). En ce qui concerne le choix de la présidente, c'est le droit d'aînesse, donc la tradition qui prime. La plus âgée accède au poste, même s'il s'avère qu'elle n'est ni la plus apte, ni la plus dynamique. Certaines organisations sont complètement dépourvues de dynamisme parce qu'elles sont dirigées par des personnes trop âgées pour animer les activités. Pourtant on trouve dans ces groupements des jeunes femmes engagées, disponibles et dynamiques mais qui, simplement du fait de leur jeune âge, ne peuvent prétendre occuper le poste. Quant à leur présence et poids dans les institutions de microfinance les femmes de la commune urbaine de Kouroussa ont accès aux crédits. Mais pratiquement, elles ne participent pas à la mise en œuvre des activités de crédit. Elles ne s'intéressent qu'au crédit entant que tel. Ce désintérêt manifeste n'est que la partie visible de la réalité car souvent, la raison fondamentale est qu'elles ploient sous la charge des travaux. L'autre explication est qu'une femme, pour se lancer dans certaines activités, a besoin de l'autorisation du mari.

C'est au regard de toute cette situation que les institutions de microfinance notamment la caisse locale '' Sabougnouma'' s'investit pour aider les pauvres en général et les femmes en particulier dans le cadre de l'amélioration de leur condition de vie. Cependant, malgré cet accès aux crédits et tout l'engouement que cela entraine, on ne sait pas encore avec exactitude ce que ces crédits ont apporté dans le cadre de la restauration de l'égalité entre hommes et femmes. Comprendre cette situation donc, nécessite une déconstruction des stéréotypes socioculturels, pris comme des facteurs valorisants ou dévalorisants qui contribuent à reproduire le pouvoir des hommes. D'où la question principale que nous nous posons : l'accès des femmes de la commune urbaine de Kouroussa aux crédits contribue-t-il à l'évolution des relations de genre ? Ce faisant, cet article, sans avoir la prétention d'étudier tous les aspects liés aux microfinances, vise à comprendre l'incidence de l'accès des femmes aux crédits sur les rapports de genre dans la commune urbaine de Kouroussa.

1. Méthodologie

1.1. Présentation de la commune urbaine de Kouroussa

La commune urbaine de Kouroussa qui tient lieu de chef de la préfecture est limitée à l'Est par la sous-préfecture de Babila, à l'Ouest par celle de Sanguiana, au Sud par la sous-préfecture de Kiniéro et celle de Doura dans sa partie septentrionale. Elle couvre une superficie de 258Km^2 pour une population d'environ 21615 habitants, soit 16 habitants au Km^2. En dépit de toutes ces potentialités agricoles et minières, la pauvreté est une réalité qui frappe la majorité des populations de la commune urbaine de Kouroussa en général, et particulièrement les femmes. Ainsi, dans le but de lutter contre cette pauvreté, la commune urbaine de Kouroussa abrite plusieurs structures de microfinance dont entre autres : le Crédit Rural ou la Caisse Locale Sabougnouma, l'Association des Services Financiers (ASF) et Pride Finance. Parmi ces structures seule la Caisse locale Sabougnouma est fonctionnelle.

1.2. Choix de l'approche

Dans cette étude, l'approche qualitative a été privilégiée, car elle permet une analyse approfondie de divers facteurs explicatifs d'une situation comme celle relative à la compréhension de l'incidences de l'accès des femmes de la commune urbaine de Kouroussa aux microcrédits sur les rapports de genre. Le choix de cette approche, comme le montrent Stéphane Beaud et Florence Weber dans ''Guide de l'enquête de terrain'', (1997), a entraîné un traitement des données reposant sur trois étapes.

Il s'agit tout d'abord d'organiser les données recueillies en classant les entretiens et les observations faites, de retranscrire ensuite minutieusement ces entretiens afin d'établir une relation entre ces données et le contexte dans lequel elles ont été recueillies. Nous avons toujours essayé de relier la position objective de l'enquêté avec ses énoncés subjectifs, pour s'apercevoir que l'une ne recouvre pas l'autre. L'analyse des non-dits a été alors un moyen d'interroger ce que l'enquêté refuse de dire. Les malentendus ont été aussi révélateurs de ce qui ne peut pas se dire (mais qui se dit quand même de manière détournée). Nous avons aussi utilisé des ressources complémentaires (travaux sociologiques, autres documents…) afin de reconstruire la position objective de l'enquêté et ainsi la comparer à ce qu'il a accepté de dire durant l'entretien. Cette méthode a permis de mieux comprendre les attitudes, croyances, perceptions, représentations, et les comportements de la population à l'étude. L'approche quantitative quant à elle, a été utilisée pour analyser et interpréter les données chiffrées.

1.3. Identification des groupes stratégiques

Cette activité a permis de déterminer les acteurs centraux de l'étude c'est-à-dire les femmes membres des structures de microfinance et qui bénéficient des crédits, impliquées dans le processus de la génération des données pertinentes. Elles ont constitué le premier groupe stratégique auprès duquel les données ont été collectées. Pour identifier ces femmes, trois voies ont été suivies : le suivi à la trace ; le suivi des créanciers à la caisse ; et la méthode d'identification en boule de neige.

Le deuxième groupe qui a été identifié est composé des agents des structures de microfinance, des responsables du comité de gestion. Ceux-ci ont été retenus à cause de leur proximité du phénomène à l'étude, c'est-à-dire l'incidence de l'octroi des crédits aux femmes sur les relations entre hommes et femmes dans la commune urbaine de Kouroussa. Ils sont susceptibles de fournir des informations utiles sur le problème à l'étude.

1.4. Echantillonnage

L'échantillon nécessaire à la réalisation d'une enquête par l'entretien est de manière générale, de taille plus réduite que celui d'une enquête par questionnaire, dans la mesure où les informations issues des entretiens sont validées par le contexte et n'ont pas besoin de l'être par leur probabilité d'occurrence. Dans cette étude, nous avons opté pour l'échantillonnage non probabiliste, dont les variantes suivantes ont été utilisées à savoir : le choix raisonné et la méthode d'échantillonnage en boule de neige. Dans une telle stratégie, le chercheur ne recherche pas forcement que l'échantillon soit représentatif de la population de base. Mais, il tient compte d'un certain nombre de raisons et de la dispersion de l'échantillon dans l'univers de l'étude. C'est pourquoi, nous avons tenu à trianguler les sources de génération des données et à être vigilant pour tenir compte de l'émergence de nouvelles situations qui avaient été prévues dans le protocole du terrain.

Compte tenu du caractère sensible de l'étude, il n'a pas été facile de mobiliser les participantes ; toutefois, en usant du tact et en recourant aux codes culturels de la localité, nous avons pu constituer un échantillon de 50 femmes que nous avons appelées dans l'étude la population cible. Bien que cette taille de l'échantillon ne soit pas représentative de l'ensemble des femmes membres des structures de microfinance de la commune urbaine de Kouroussa, nous pensons quand même que les données provenant des discours de ces enquêtées nous ont permis de cerner le phénomène à l'étude et de tirer des conclusions qui pourront être confirmées ou approfondies par d'autres études. Nous avons également présumé que d'autres groupes sociaux proches du phénomène seraient en mesure de nous fournir des informations utiles pour soit renforcer, corroborer ou infirmer les informations fournies par les acteurs centraux. C'est ainsi qu'un groupe de 10 personnes a été constitué pour produire des informations sur les acteurs centraux et l'octroi des crédits aux femmes ; il comprend des agents des structures de microfinance et des responsables du comité de gestion. Les perceptions qui ont émergé de leurs discours ont permis de comprendre le phénomène à l'étude.

1.5. Techniques de collecte des données

Pour assurer une meilleure qualité de collecte des données sur le terrain, nous avons privilégié l'entretien comme principale technique. Mais avant, nous avons procédé à la recherche documentaire pour fonder la base théorique de ce travail.

- **La recherche documentaire**

L'exploitation documentaire est utile à toutes les étapes de l'élaboration d'une recherche sociale. Selon B. Gauthier, (1992), cité par Diallo, (2006), « La recherche par son essence même, vise à faire avancer une discipline en ébauchant de nouvelles théories ou de nouvelles pratiques ». Pour ce faire, il est important que le chercheur prenne connaissance de ce qui, avant lui a fait l'objet d'une attention particulière et a conduit à des résultats concluants. C'est pourquoi une des étapes primordiales de l'exploitation d'un sujet implique une recension de ce qui a été écrit précédemment.

Dans le cadre de cette étude, la recherche documentaire a consisté à la consultation des documents disponibles relatifs au sujet à l'étude. Il s'agit des ouvrages généraux et de méthodologie de recherche, des rapports d'études, des mémoires de thèses et de Master et enfin quelques sites internet. La valorisation des données documentaires nous a permis de clarifier la question de départ. Aussi, ces données nous ont permis de conférer à notre question une certaine précision et clarté. Les lectures d'ouvrages généraux et de rapports de recherche nous ont aidés à situer le problème général et le problème spécifique de recherche. A partir des approches dévoilées au cours de ces lectures, nous avons tenté de bâtir la revue littéraire permettant de passer en revue les théories afférentes au sujet et d'entrevoir comment ces théories pourraient nous aider à faire l'analyse et l'interprétation des résultats.

- **L'entretien semi directif**

D'une manière générale, un entretien est une rencontre entre deux ou plusieurs personnes qui discutent d'un sujet. Dans cette étude, nous avons utilisé aussi l'entretien semi structuré ou semi directif. Il est semi structuré en ce sens qu'il n'est ni entièrement ouvert, ni guidé par un grand nombre de questions précises. Nous avons à cet effet conçu un guide d'entretien contenant des questions relativement ouvertes afférentes aux différentes thématiques étudiées. C'est ce qui nous a servi d'instrument de collecte des données auprès des enquêtés. Pour réussir ces entretiens sur le terrain, nous avons toujours recherché le consentement éclairé des répondants avant le début des opérations d'entretien proprement dits en expliquant clairement les objectifs de l'étude, les raisons pour lesquelles le choix a porté sur eux et enfin le déroulement des entretiens. Nous avons expliqué à chaque enquêté ce que l'équipe de collecte des données attendait de lui.

- **Le focus groups**

Comme l'entretien individuel, l'animation des petits groupes pour recueillir certaines informations collectives ou groupales était nécessaire pour valoriser les connaissances de groupes ; cette technique nous a permis de faire une analyse comparée entre les données individuelles et celles groupales. Nous avons à cet effet organisé des discussions avec les responsables de trois groupements : Le premier focus a concerné les responsables du groupement "Sabougnouma" ; Le deuxième focus a été réalisé avec le groupement "Benkadi " ; Et le troisième focus a regroupé les responsables du " groupe solidaire Fanta Cissé ". Les discussions avec ces groupes de femmes ont

permis de recueillir des informations sur les incidences de l'octroi des crédits aux femmes sur les relations de genre dans la commune urbaine de Kouroussa.

1.6. Méthode de traitement des données

En pratique, cet exercice a permis de regrouper les idées des répondants par catégories thématiques afin de dégager les points de convergence et de divergence des différentes questions posées suivant leur agencement dans les guides d'entretien. En outre, la méthode d'analyse de contenu a été adoptée pour mettre en évidence les déterminants sociaux de la précarisation financière des femmes en contexte d'octroi de microcrédits d'aide à l'entrepreneuriat de la part des Institutions de Microfinance à partir de l'examen de certains éléments constitutifs des discours des répondantes. Cette manière de faire a permis de présenter les résultats auxquels l'étude est parvenue.

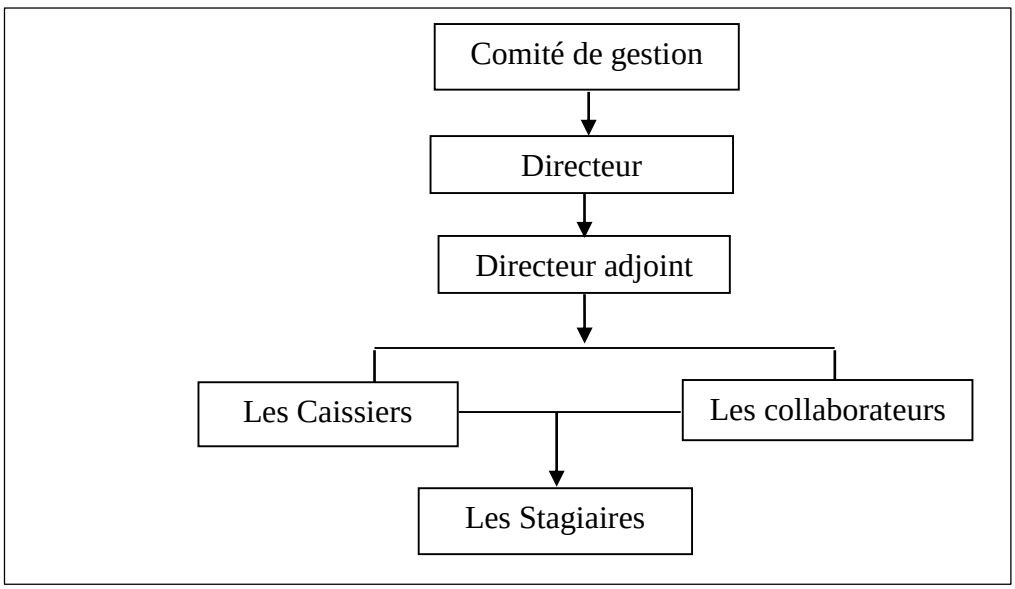
2. Résultats

2.1. Structure et fonctionnement des IMF dans la Commune urbaine de Kouroussa

2.1.1. Structure de la caisse locale " Sabougnouma"

La caisse locale "Sabougnouma" est une institution de microfinance structurée en des instances qui se présentent de la manière suivante : Comité de Gestion (CG) ; Le Directeur de la Caisse (DC) ; Le Directeur Adjoint (DA) ; Les Caissiers ; Les Collaborateurs et les Stagiaires. Cette structure est présentée par le schéma ci-dessous :

Figure 1 : Organigramme de la direction



2.1.2. Fonctionnement de la Caisse locale Sabougnouma

Cette structure de microfinance est créée en Avril 2002 et détient l'agrément N°001 /LSFD/BCRG/CAM du 16 Avril 2002. Comme tout autre organe, la

caisse locale "Sabougnouma " comprend des organes de gestion qui fonctionnent comme un système.

- **Le Comité de Gestion :** Il est composé de neuf (9) membres dont deux femmes. Ce bureau comprend un Président, une Vice-Présidente, un Secrétaire et un autre Secrétaire aux affaires sociales et des membres. Ce Comité est composé des représentants des quartiers de la commune urbaine de Kouroussa et des différents services de la localité. Il est mis en place à l'issue d'un vote lors de l'assemblée générale. Il est chargé de se prononcer sur les différents dossiers qui lui sont soumis par la Direction. Il est chargé d'examiner les demandes de crédits, analyser les dossiers et donner son avis, après bien sûr une enquête de moralité pour établir la crédibilité des demandeurs de crédits ; de procéder au recouvrement des crédits ; d'engager et suivre les éventuelles poursuites judiciaires ; et enfin de dresser régulièrement la situation des crédits.
- **Le Directeur et le Directeur Adjoint :** Ils sont chargés de : vérifier le respect par le comité de gestion et des autres instances des statuts, du règlement intérieur, des décisions de l'assemblée générale, des procédures administratives et comptables ; procéder au contrôle des encaissements et à la vérification de la comptabilité ; examiner avant l'approbation du comité de gestion, les recours introduits par des sociétaires sur des décisions les concernant ; présenter un rapport d'activités à chaque mois et à chaque assemblée générale.
- **Les Caissiers** : ils sont chargés de l'encaissement et du décaissement. Ils doivent avoir un niveau de compétence qui leur permette d'effectuer des opérations en toute sécurité. Ils peuvent être des responsables délégués de l'encaissement, après contrôle de caisse et transfert de responsabilité en bonne et due forme.
- **Les Collaborateurs :** ils sont responsables du traitement des différentes opérations relatives aux parts sociales, à la gestion des crédits, ainsi que de l'encaisse.
- **Les Stagiaires :** s'inscrivent dans le cadre de leur perfectionnement et de leur remise à niveau. A cet effet, ils peuvent servir d'agents de recouvrement de crédits en collaboration avec le comité de gestion et les deux directeurs.

En effet, cette caisse est devenue aujourd'hui un instrument de lutte contre la pauvreté dans la ville de Kouroussa grâce à sa politique d'assistance à la population en général, aux femmes et au secteur informel en particulier. Elle a pour mission de mettre à la disposition des acteurs, adhérents, des produits et services financiers à coûts raisonnables voire faibles. Elle initie ses clients à épargner et à emprunter des fonds ensuite les faire fructifier et les rembourser à la caisse. Ainsi, pour permettre à ces populations aux faibles revenus, qui ne peuvent pas avoir accès aux institutions financières classiques, d'accéder aux crédits, la caisse locale "Sabougnouma" propose des crédits à court, moyen et long terme.

2.2. Relations de genre avant les Institutions de Microfinance

Il faut tout d'abord s'interroger sur comment se construit et se maintient le déséquilibre général qui existe dans les relations entre les hommes et les

femmes ? En fait on a tendance à oublier l'importance des rôles qui ne sont pas innés mais qui sont socialement construits dans le partage du pouvoir, la prise de décision et la division du travail, tant au niveau du ménage que dans la société en général. Dans la commune urbaine de Kouroussa, les comportements des femmes sont le fruit d'un processus de socialisation, définissant ainsi la femme au groupe auquel il appartient. En effet, les rapports sociaux de sexe sont caractérisés par le patriarcat, la société étant dominée par les hommes.

Comme obstacles majeurs à la promotion de la femme, on peut citer entre autres : l'analphabétisme, le manque d'information, l'hostilité des maris à laisser leurs femmes travailler en dehors du cercle familial, l'inexpérience des femmes en matière de gestion des affaires de la collectivité, la discrimination, l'incompatibilité entre les travaux de ménage et les responsabilités et l'insuffisance de l'éducation de la jeune fille. Il y a des hommes qui ne veulent pas que les femmes aient trop de « force » car une femme c'est une femme. Ils veulent bien que les femmes soient respectées partout, s'il y a des femmes qui ont trop de responsabilités cela leur fait peur. Ils voient mal une femme commander un homme. Dans leur entendement, c'est impensable. Les hommes ont peur de perdre leurs privilèges. Depuis leur plus tendre enfance, on prodigue aux femmes, qu'elles doivent se soumettre aux hommes, d'abord au père et au frère et par la suite, au mari. C'est le père et le frère qui prennent la décision de les marier et choisissent l'époux à leur place. Il était même de tradition, lors du mariage, que ceux-ci déclarent au mari : *''C'est ton esclave, ta voleuse, c'est ta menteuse"*. Et il revient par la suite à l'homme de décider s'il allait, bien ou mal la traiter. Il est aussi sous-entendu qu'il revient à la femme de rester soumise à son mari. Elles se réfèrent à des modèles, en l'occurrence leurs mères, leurs grand-mères et les autres femmes qui évoluent dans leur environnement immédiat, qu'elles ont vues, occupées tout le long de la journée pour satisfaire les hommes. Elles ont vu que les femmes de leurs familles n'osaient pas intégrer les groupes d'hommes, elles les contournaient, même dans leurs chemins. Ce sont des stéréotypes que la société renvoie et qui reflètent son mode de fonctionnement. L'enfant prend conscience qu'il y a des normes qui régissent la société dans laquelle il ou elle vit et que, quand elles sont transgressées, il y a des sanctions. Quand une femme possède un troupeau de bœufs, tous les mâles deviennent une propriété automatiquement du mari. Seules les femelles reviennent effectivement à la femme même si c'est elle qui les a achetés. C'est la coutume qui en dispose ainsi. Dans la majorité des cas, les femmes ont besoin de l'autorisation du mari pour exercer une quelconque activité. Or ces derniers estiment que la place de leurs épouses est au foyer.

Selon les hommes, les femmes ne peuvent pas endurer les mêmes difficultés physiques que les hommes. En l'occurrence, certains responsables évoquent l'indisponibilité des femmes à assister à certaines réunions. Mais là, ils oublient qu'ils ont moins de charges (travaux ménagers intenses des femmes) et que déchargées, les femmes aussi, sont capables des mêmes « exploits ». Ils pensent que les postes de responsabilité sont assortis de contraintes qui ne sont pas compatibles avec le fait que les femmes soient nourrices ou âgées.

Ces préjugés sont donnés par des hommes tous âgés. Ils se croient plus résistants qu'une femme ayant le même âge. Ce qui n'est peut-être pas totalement faux, dans la mesure où, une femme travaille durant toute sa vie active pendant douze heures par jours contre six heures chez les hommes. Si cela était vrai pourquoi les contraintes évoquées, l'état de famille, l'encadrement des enfants, les travaux domestiques intenses, n'empêchent-ils pas aux femmes d'aller dans les marchés hebdomadaires à la recherche de quoi manger pour les enfants. Ces stéréotypes ne sont considérés comme des contraintes que quand il s'agit d'occuper des postes de responsabilité. Il a été inculqué aux femmes à travers leur éducation, qu'elles n'ont ni le droit de parler, ni de hausser le ton devant un groupe d'hommes. D'ailleurs les hommes disent qu'en leur présence, les femmes ne se sentent pas en confiance pour exprimer leurs idées. La raison en est qu'elles ont peur d'aller à la conquête du pouvoir, un domaine selon elles, traditionnellement réservé aux hommes qui, de leur côté entretiennent ce mythe car ils ne veulent pas perdre leurs privilèges.

Dans leur majorité, les femmes estiment qu'elles ne sont pas consultées dans la prise de décision parce qu'elles sont analphabètes. La femme est marginalisée et cette discrimination trouve son fondement dans les coutumes et traditions de la localité. Elles sont nées et ont grandi dans cette culture, par conséquent des références de comparaison leur font défaut. C'est pourquoi, *« Le fait de négliger l'opinion de la femme au moment de la prise de décisions et de la constitution des bureaux est pour beaucoup dans la non prise en compte des besoins des femmes dans le choix des axes de développement de la communauté. Ainsi, le développement de la localité est pensé et réalisé par moins de la moitié de la population car, les femmes sont réduites au silence et marginalisées »* (M. Condé et A. Condé, 2008).

2.3. Incidences des Institutions de Microfinance sur les femmes et l'évolution des rapports de genre

Les micro crédits sont des banques de proximité qui accordent des crédits à court et moyen terme aux populations nécessiteuses en général et aux femmes en particulier. C'est une manière de combler les insuffisances des grandes institutions bancaires. Dans la commune urbaine de Kouroussa, il existe des structures de micro finance (Caisse locale Sabougnouma) qui ont des incidences socioéconomiques sur les femmes. Ces incidences sur les conditions de vie des femmes sont observables dans le processus de lutte contre la pauvreté déclenchée par la politique actuelle de l'Etat et des organismes d'appui. La contribution des micro crédits avec un capital associatif et une collaboration des acteurs au développement influent sur les conditions de vie des femmes. Ainsi, ces incidences se situent à différents niveaux :

- **Au niveau des comportements dans la production et la gestion**

Il est désormais entré dans la mémoire collective des femmes, qu'emprunter n'est pas honteux ou diffamant et qu'un prêt doit être obligatoirement remboursé comme le montre le témoignage de cette enquêtée, *"Ceux ou celles qui ne payent pas, doivent être radiés pour ne pas punir les autres*

membres" ; ce qui implique l'orientation des crédits dans des activités génératrices de revenus. Ainsi, par la gestion en commun, les femmes se sentent uni par un intérêt commun qui est de préserver le bien commun, « la caisse ». La mise en place des groupes solidaires a consolidé l'esprit de solidarité et de responsabilité collective qui ont toujours existé dans la communauté, ce qui a donné naissance à des liens entre membres du même groupe souvent plus forts que les liens familiaux.

- **Au niveau des conditions de vie**

Le crédit est un moyen de soulagement et de satisfaction pour certaines femmes. Elles indiquent leur soulagement dans la prise en charge de certaines dépenses ou charges de leur ménage en condiments, santé, frais liés aux fournitures scolaires des enfants. A ce propos une enquêtée affirme : *'' Avec l'appui du crédit, beaucoup de choses ont été améliorées dans mon train de vie"*. Une autre indique : *''L'appui du crédit rural m'a permis d'aider mon mari en prenant la charge du prix des condiments et le reste se situe à son niveau ''.*

C'est aussi un moyen qui a pu remédier à la charge des femmes en les aidant à éviter l'usure démesurée. Il reste bien entendu, que ce crédit permet de surmonter les moments de crise. Elles ont exprimé leur soulagement quant aux dépenses liées à l'organisation des cérémonies sociales (baptême, mariage, etc.), la résolution de certains problèmes d'ordre socioéconomiques (transport, maladies, etc.). Pour certaines enquêtées, ce crédit a une valeur économique comme le témoigne cette répondante *'' Le crédit m'a permis d'améliorer ma situation et d'augmenter mon revenu mensuel ''*. Aussi, ce crédit a été un moyen de soulagement pour les commerçantes dans la mesure où il a permis à certaines d'entre elles de s'approvisionner en marchandises, d'accroître leur chiffre d'affaire et de prolonger les échéances.

Au niveau de l'économie locale, les enquêtes ont révélé que la caisse est perçue par les femmes comme un instrument de développement de la localité. Elle favorise la circulation monétaire, notamment par le « second niveau de distribution » correspondant aux achats des intrants agricoles par les groupements agricoles mais aussi à l'achat de fournitures scolaires pour les enfants. Il apparaît donc, que la "caisse locale Sabougnouma" suscite de nombreux effets positifs sur les dynamiques urbaines. En levant la contrainte financière, elle permet d'irriguer l'économie locale par la diversification des activités et la promotion de l'auto emploi.

- **Au niveau de la formation**

Dans le cadre de la formation, le crédit rural de Kouroussa organise à l'intention des femmes membres des sessions de formation surtout dans les modules de gestion des crédits qui leur seront accordés. Car le suivi de la formation est l'une des conditions d'obtention des crédits. Dans ce module de formation, on enseigne aux femmes les statuts et règlements de la caisse, des notions de calcul, de gestion et de marketing en vue de créer les conditions d'optimisation des bénéfices et de remboursement du crédit. En effet, malgré l'engouement et l'intérêt suscité pour cette formation, les

femmes de la commune urbaine de Kouroussa déplorent son manque de régularité.

- **Au niveau des relations entre hommes et femmes**

Cet aspect est l'objectif visé par toutes les interventions en faveur des femmes. On estime que l'indépendance économique des femmes devrait entraîner un changement de statut de ces dernières. Dans la commune urbaine de Kouroussa, l'incidence de l'octroi des crédits aux femmes sur les rapports de genre est moins visible. Même s'il existe des changements, ces changements sont timides et dépendent aussi de l'organisation socioculturelle de la commune urbaine de Kouroussa. L'objectif du crédit est d'aboutir à l'indépendance de la femme vis-à-vis de son mari, de son père ou de son frère. Mais aujourd'hui dans la zone d'étude, l'exercice d'une activité par une femme relève de l'autorisation de son mari. D'ailleurs une femme avant de demander du crédit a toujours besoin de l'autorisation de son mari. Comme le témoigne cette femme *''Avant de faire n'importe quelle activité, je dois d'abord obtenir l'autorisation de mon mari, car tout ce que je fais relève de lui".*

Une autre situation qui indique que les rapports de pouvoir entre le féminin et le masculin ont peu évolué, est qu'il y a certaines femmes sans l'autorisation de leurs maris se cachent pour prendre du crédit. Cette attitude n'est pas sans conséquence au cas où elles seraient dans l'impossibilité de rembourser le crédit et que par la suite son mari l'apprenait. Dans beaucoup de cas, cette situation entraîne des divorces entre le couple. Comme l'indique cette enquêtée :

> *'' Une fois avec mes amies, je suis partie prendre du crédit sans informer mon mari. Un jour j'ai été victime d'un vol et je n'ai pas pu rembourser le crédit à temps. Par la suite, j'ai été convoquée par les agents du crédit et maintenue en garde à vue. Quand mon mari a appris cela, il m'a mise dehors pendant plus d'un an, il a fallu l'intervention des sages pour que je rejoigne la maison et depuis ce jour j'ai jurée de ne plus agir sans son autorisation ''.*

Il y a aussi dans la commune urbaine de Kouroussa, des femmes en commun accord avec leurs maris, qui prennent des crédits, mais ne décident pas de ce qu'elles doivent faire avec le crédit. Ces hommes autorisent bien leurs femmes, mais ces dernières n'ont aucun contrôle sur le crédit. Même si elles voudraient investir dans des activités génératrices de revenus, leurs maris leur imposent par exemple l'achat de la nourriture ou encore ils refusent de donner la dépense pensant que sa femme a de l'argent. A entendre cette enquêtée : *''Moi mon mari m'autorise bien à prendre du crédit, mais en retour il ne me laisse pas la liberté de faire ce que je veux de l'argent, alors que c'est mon nom qui est là ''*. Un autre constat qu'on pourrait déduire de l'incidence de l'octroi des crédits aux femmes de Kouroussa, est que, ces crédits ne contribuent-ils pas à l'appauvrissement des femmes ? Comme l'indique cette femme : *''En réalité moi je prends le crédit pour surmonter les moments de crise, soit pour payer une dette ou pour organiser une cérémonie sociale (baptême, mariage) et après je vais à la mine pour chercher de l'or afin de rembourser ''*. Pour certaines donc, le crédit n'est qu'un secours pendant la période de soudure.

Une autre analyse qu'on pourrait faire, est ce que les femmes de Kouroussa prennent le crédit pour améliorer leur situation économique seulement ou pour améliorer leur statut social. Ainsi, cette femme souligne : '' *En réalité, moi je prends le crédit pas pour changer le rapport avec mon mari, mais pour améliorer ma condition de vie. Car la tradition nous enseigne toujours de respecter nos maris et nous sommes nées et avons grandies dans ça ''.* Ces situations qui décrivent l'inégalité des rapports entre le féminin et le masculin résultent d'un certain nombre de facteurs qui sont entre autres :

- **Les coutumes et traditions**

Dans cette localité et selon la tradition, les femmes sont considérées comme des « esclaves » qui, une fois chez leurs maris doivent se soumettre et accepter tous les abus de leurs conjoints. Lors même du mariage, il arrive que les parents de la femme déclarent au mari : *'' Nous te la donnons comme esclave ''*. Ce qui signifie que l'homme a la main mise sur la femme et qu'il peut faire d'elle sa propriété exclusive.

Il y a aussi dans cette localité des éléments culturels qui favorisent la position dominante de l'homme sur la femme. Par exemple, il y a des expressions Maninka qui, inconsciemment caractérisent la salutation en général en Haute Guinée et dans commune de Kouroussa en particulier. Quand vous saluer une femme, elle répond N'sé, Sèdi ou M'masödon. ''N'sé'', signifie que ce sont elles qui ont accepté de se lever très tôt le matin avant tout le monde et se coucher après tout le monde, donc ce sont elles qui ont pu faire cela. ''N'sé'' veut dire aussi, avoir la capacité de supporter les difficultés du ménage pour les hommes. ''Sèdi'' veut dire littéralement '' la souffrance est bonne''. Chez les Maninka, le mariage signifie union entre conjoints pour la vie. De cette union naissent des enfants qui doivent être nourris éduqués, habillés et scolarisés. La plupart de ces rôles sont assurés par la femme avec difficulté et peine. A l'issue de tout cela, les enfants grandissent et s'occupent de la famille et surtout de la mère. ''N'masödon'', signifie qu'elles n'ont rien eu. Et que c'est les hommes qui ont eu (frères). A titre d'exemple, elles sont sorties des concessions de leurs pères et que celles-là appartiennent à leurs frères. Ainsi, tous ces éléments culturels contribuent à accentuer le pouvoir de domination des hommes sur les femmes dans la commune urbaine de Kouroussa.

Un autre constat relevant de la tradition et de la culture, est l'absence dans l'environnement immédiat de femmes modèles ayant évoluées indépendamment des contraintes socioculturelles échappant ainsi à la domination masculine. Les femmes de la commune urbaine de Kouroussa se réfèrent à des modèles en l'occurrence les mères, les grand-mères qui ont toujours eu pour objectif fondamental la satisfaction de leurs maris et qui n'ont jamais osé intégrer le groupe des hommes.

- **Les facteurs religieux**

La commune urbaine de Kouroussa est à majorité peuplée de musulmans. Cette religion musulmane a une conception négative vis-vis du crédit et des institutions qui l'accordent. En effet, pour l'Islam les crédits bancaires relèvent de l'usure donc un acte prohibé par la religion. Ainsi, de par ses

principes, l'Islam appelle la femme à l'obéissance et à la retenue vis-à-vis des hommes en général et à son mari en particulier. Ce qui suppose l'acceptation des exigences, caprices des maris par les femmes. Donc un facteur favorisant la domination masculine.

- **La non application des textes de loi en faveur des femmes**

De façon générale, la République de Guinée s'est dotée de beaucoup de textes de loi visant l'amélioration des conditions et du statut de la femme dans la société. La commune urbaine de Kouroussa n'est pas en marge de cela. Mais le problème n'est pas là. Le problème se trouve dans l'application et la mise en œuvre de ces lois et règlements qui sans nul doute, contribueraient à la protection de la couche féminine. Face à la domination masculine favorisée et soutenue par des facteurs socioculturels, l'apport de l'Etat est nécessaire à travers l'élaboration et la mise en œuvre efficace d'une politique nationale de promotion de la femme guinéenne en général et celle de la commune de Kouroussa en particulier. Pour cela, il faudrait une volonté politique bien affichée et la mise à la disposition des cadres techniciens et des femmes des moyens adéquats pour l'atteinte des objectifs escomptés. Mais aussi cette politique doit tenir compte des besoins des deux sexes, donc une approche genrée qui prendra en considération les intérêts et les préoccupations des deux parties masculines et féminines.

- **L'analphabétisme**

Dans la commune urbaine de Kouroussa, si les résistances socioculturelles sont des facteurs qui bloquent l'épanouissement des femmes, l'analphabétisme expliquerait elle aussi cet état de fait. Même si nous manquons de statistiques, il est évident que le taux d'analphabétisme est élevé dans la commune urbaine de Kouroussa, surtout au niveau des femmes. Cette situation ne permet pas de créer un climat de développement ou d'amélioration des conditions de la femme. En réalité, l'exercice d'une citoyenneté correcte n'est possible que par la connaissance de ses droits et devoirs. Or, les femmes de la commune urbaine de Kouroussa, ont plus de devoirs que de droits. Par le biais d'une éducation traditionnelle stricte et d'un taux d'analphabétisme important, les hommes de la commune urbaine de Kouroussa entretiennent et renforcent leur domination sur les femmes. Même si pour obtenir le crédit ces femmes suivent des formations, mais les contenus de ces formations sont beaucoup plus axés sur l'économique que sur le social (rapport de pouvoir entre hommes et femmes).

Au regard de ces résultats, on peut dire aujourd'hui que dans la commune urbaine de Kouroussa, l'octroi des crédits aux femmes n'a pas tellement apporté de changement dans les relations entre hommes et femmes. Cependant, il est évident aussi de constater une certaine interaction entre l'homme et la femme dans les espaces de production et cette situation est favorisée en partie par l'octroi des crédits aux femmes par les IMF à travers le financement des activités génératrices de revenus.

3. Discussion

3.1. De la structure et du fonctionnement de la Caisse locale Sabougnouma

> *« L'organisation et le fonctionnement d'une structure stipule l'action d'organiser, de structurer, d'arranger, différents éléments et leur fonctionnement ; organe ou parties d'un ensemble complexe, d'une société, d'un être vivant sont structurés, agencés (structure et agencement) entre eux-mêmes. Manière dont un Etat, une administration, un groupement, une association, une institution, une structure d'un ensemble, d'un tout est constitué en ses différents éléments. Toute organisation comprend des individus et des groupes. Mais une organisation ne se résume pas à une somme d'individus et de groupes. Ceux-ci sont en effet liés les uns aux autres par les interdépendances »* (Radcliffe Brown, 1931).

Ainsi, le mode d'organisation et de fonctionnement de la Caisse locale Sabougnouma ressemble à un système dont les éléments fonctionnent de façon interdépendante. Cette interdépendance se fait sentir dans le traitement et l'analyse des demandes de crédits mais aussi dans le recouvrement et l'encaissement des créances. Dans le domaine du traitement et l'analyse des dossiers, les clients soulignent la lenteur et la lourdeur de l'administration de la caisse. Pour obtenir du crédit, les demandes sont d'abord adressées aux directeurs qui sont chargés du contrôle des dossiers afin de vérifier sa conformité suivant les dossiers demandés. Après examen des dits dossiers par les deux directeurs, ils sont déposés au niveau du comité de gestion. Ce comité est chargé encore d'examiner les demandes de crédits après bien sûr une enquête de moralité pour établir la crédibilité des demandeurs de crédits. Après la sélection des dossiers les conditionnalités, les clients retenus sont conviés à une formation qu'ils devraient obligatoirement suivre. En effet, le suivi de la formation n'est pas le bout du tunnel, car il peut arriver que les clients attendent encore quelques semaines voire des mois avant d'obtenir le crédit. Dans certains cas aussi, il arrive que les montants sollicités par les clients ne soient pas octroyés en totalité.

Dans le domaine du recouvrement, il existe une complémentarité entre les différentes instances de la caisse. Si le comité de gestion est chargé du recouvrement des créances, ce recouvrement est réalisé avec la collaboration des stagiaires qui servent d'agents de terrain, sous la supervision des deux directeurs. En cas de retard constaté de la part d'un client, le comité de gestion est autorisé de convoquer ce client au siège social de la caisse ou d'engager d'éventuelles poursuites judiciaires. Dans le domaine de l'encaissement, le collaborateur travaille en parfaite complicité avec la caissière. Si le collaborateur est responsable du traitement des différentes opérations relatives aux parts sociales, à la gestion des crédits, il est chargé aussi de l'encaissement. Cet encaissement se fait en collaboration avec la caissière, qui est elle aussi chargée de l'encaissement et du décaissement. Ainsi, cette analyse montre le fonctionnement systémique de la Caisse locale Sabougnouma. Elle montre également les difficultés procédurales liées à l'octroi des crédits. Le fonctionnement de la structure

comme un système est un gage certain de réussite dans la mobilisation des ressources surtout humaines en vue de créer les conditions favorables à l'atteinte des objectifs fixés.

Cependant, la lourdeur administrative, la lenteur dans la procédure de traitement des dossiers, le non payement de la totalité des fonds demandés et le retard dans l'octroi des crédits sont des réalités qui ne permettent pas l'atteinte des objectifs, car ces problèmes peuvent constituer des facteurs de blocage pour la réalisation des activités des clients de la Caisse locale Sabougnouma.

3.2. Des relations de genre avant les Institutions de Microfinance

Les femmes, catégorie sociale définie à partir du sexe biologique, ont longtemps été négligées par l'analyse sociologique. On peut repérer une réelle spécificité de la condition féminine dans tous les domaines de la vie sociale. Loin d'être « naturelle », cette spécificité est le produit d'une construction sociale et culturelle qui prend ses racines dans les fondements de la société. Ainsi, avant l'installation des structures de microfinance, les femmes sont victimes d'une domination masculine favorisée par des stéréotypes et des considérations socioculturelles.

En effet, l'anthropologie nous révèle qu'avec l'âge, le sexe constitue le premier principe organisateur de toute société. Des fondements mythiques ou religieux (« Dieu créa l'homme et la femme »), des pratiques rituelles et une division sexuelle des tâches très codifiée inscrivent la différence des sexes dans les consciences et dans l'espace social. Les différences ainsi instituées sont profondément asymétriques et inégalitaires : elles instaurent une hiérarchisation des sexes, une « valence différentielle des sexes » selon l'expression de Françoise Héritier. Dans la commune urbaine de Kouroussa, les attributs psychologiques et sociaux assignés à chaque sexe, eux-mêmes strictement séparés pour délimiter la sphère du masculin et du féminin, sont considérés comme la prolongation naturelle des différences biologiques. Pourtant, Margaret Mead (Mœurs et Sexualité en Océanie, 1930), met en évidence les différences radicales dans les stéréotypes masculins et féminins d'une société à l'autre et en déduit le caractère profondément culturel des identités de sexe : il y aurait donc bien un « sexe social » distinct du sexe biologique. Ainsi, selon Simone De Beauvoir (le deuxième sexe, 1949) : « on ne nait pas femme, on le devient ».

Par l'effet de l'environnement social et des normes socioculturelles inculquées, les femmes de la commune urbaine de Kouroussa adoptent des traits de caractère les plus conformes aux stéréotypes masculins et féminins. Cette action est d'ailleurs confortée par le processus d'identification au parent de même sexe : la femme s'identifie à sa mère, l'homme à son père. Chacun va ainsi reproduire les conduites sexuellement différenciées de l'ancienne génération. La distinction entre sexe et genre réserve à la notion de sexe les caractéristiques biologiques des différences entre les hommes et les femmes et associe à la notion de genre les attributs psychologiques, les activités et les rôles et statuts sociaux culturellement assignés à chacune des catégories de sexe et constituant un système de croyance dont le principe

d'une détermination biologique est le pivot. Ainsi la notion de genre, en même temps qu'elle remet en question la puissance explicative du sexe biologique, permet de mieux comprendre les mécanismes de la domination masculine dans la commune urbaine de Kouroussa. La naturalisation des rapports sociaux de sexe, est la condition même de leur pérennité. Ainsi, selon Bourdieu, la « socialisation du biologique » assure en effet le fondement en nature d'une division arbitraire du pouvoir entre le masculin et le féminin.

3.3. Des incidences des Institutions de Microfinance sur les femmes et l'évolution des rapports de genre

Les résultats ont révélé que l'installation de la Caisse Locale Sabougnouma est un facteur de développement de la Commune Urbaine de Kouroussa. En effet, la Caisse Locale Sabougnouma ne cesse de contribuer au renforcement de la capacité économique des femmes de la localité. Les femmes membres de cette banque bénéficient des retombées directes (crédit). Les retombées positives indirectes sont générées par les parents des membres et des commerçants. La structure contribue donc à l'augmentation du pouvoir d'achat des populations en général et des femmes en particulier. L'étude a également montré que l'institution a une incidence sur le commerce. Etant l'une des activités qui bénéficie du plus grand nombre de lignes de crédit, la caisse favorise ainsi la diversification des activités commerciales. En conséquence, l'augmentation de la population de la localité a occasionné une croissance de la population consommatrice. Cette situation a entraîné par conséquent une croissance rapide de la demande en produits commerciaux. La possibilité pour les femmes de vendre leur marchandise constitue une motivation pour celles-ci à persévérer dans cette activité afin de tirer le maximum de profit.

En outre, les résultats ont montré que les incidences de la Caisse Locale Sabougnouma ont été remarquables dans l'émergence des activités du secteur informel. Selon les enquêtés, le secteur informel constitue le moteur de l'économie de la commune urbaine de Kouroussa. Des études ont montré que la proximité de la banque occasionne la naissance et l'augmentation des besoins dont la satisfaction provient dans une large mesure du secteur informel. Ainsi, le développement des petits métiers dans la commune urbaine de Kouroussa aide les femmes à accéder à une certaine qualité de biens et de services.

Aussi, cette caisse a permis le développement des activités commerciales. La proximité de la banque a entrainé l'augmentation de la quantité et la diversification des marchandises en circulation. Le nombre de commerçants et d'acheteurs (consommateurs) a également augmenté. Une telle situation a pour effet la catégorisation des commerçants en grossistes, demi - grossistes et détaillants. Ainsi, la caisse fait désormais partie du paysage économique de la localité et pour les femmes, elle constitue un moyen d'amélioration de leur condition de vie. Dans le domaine de l'esprit associatif et des habitudes de gestion, la caisse a des incidences sur les femmes de la Commune urbaine de Kouroussa. En effet, à travers les séries de formation suivie par les femmes sur la vie associative, elles se retrouvent guidées et

conscientisées du rôle des groupements, des associations dans le développement socio-économique de la localité et dans l'amélioration de leur propre condition de vie. Dans la commune urbaine de Kouroussa, il existe plusieurs groupements féminins, mais en réalité, l'organisation, l'union et l'entraide ne sont pas des phénomènes nouveaux pour les femmes. L'idée d'association et l'esprit d'entreprise sont de nos jours au centre des préoccupations de ces femmes. Dans la commune urbaine de Kouroussa, l'idée d'organisation y était, mais son impulsion et son dynamisme furent favorisés par l'arrivée du micro crédit. La banque incite les femmes à l'union et elles s'unissent, s'organisent en vue de trouver les moyens pour dynamiser leurs actions. Cette attitude des femmes est en rapport avec la philosophie du crédit rural, car l'une des exigences de la structure pour obtenir du crédit est la formation des groupes solidaires par les femmes. Ainsi, la Caisse locale Sabougnouma a une incidence sur les habitudes de gestion des femmes de la commune de Kouroussa. A travers les modules de formation en calcul et en esprit d'entreprise, les femmes ont acquis des connaissances leur permettant d'améliorer la gestion de leurs activités génératrices de revenus. Aujourd'hui dans cette commune, certaines femmes sont en mesure de calculer leur chiffre d'affaire, d'effectuer les dépenses de façon raisonnable et de calculer les bénéfices obtenus au terme de l'activité. De ce faite, le crédit contribue efficacement à la consolidation des liens de solidarité entre les femmes et permet aussi à celles-ci d'apprendre les bonnes habitudes de gestion.

Sur le plan social, la formation des groupes solidaires et la multiplication des groupements sont des exemples illustratifs qui démontrent le rôle de la caisse dans le renforcement des liens de solidarité. Si l'organisation de ces groupements ne dépende pas de l'institution financière, leur stabilité et leur équilibre social dépendent désormais du crédit. Il existe entre les femmes d'un même groupe solidaire une réelle cohésion sociale. Cette cohésion se manifeste lors des décès, des mariages et des baptêmes. Elles s'accordent une assistance d'ordre moral et financier. Malgré la considération que la caisse est un instrument économique, cette structure fait aussi partie du paysage social et incarne certaines valeurs comme la responsabilité individuelle et collective, l'entente, le dialogue et la concertation. Ainsi, elle se retrouve au centre d'un système dans lequel deux types de relations sont développées : une relation formelle et une autre informelle. La relation formelle, est celle qui existe entre les responsables de la caisse locale Sabougnouma et les membres, basée sur les textes réglementaires et les principes. Une autre relation informelle se développe entre les membres surtout au niveau des femmes dans les cas sociaux. Dans la commune urbaine de Kouroussa, cette institution est un outil essentiel d'intégration pour les femmes dans la mesure où elle favorise la cohésion par la formation des groupes solidaires et par le dynamisme des groupements.

Sur le plan des relations de genre, l'octroi des crédits aux femmes n'a pas entrainé de réel changement dans l'autonomisation de celles-ci vis-à-vis des hommes. En effet, cette situation de domination masculine est la résultante d'un rapport de pouvoir inégalitaire entre les deux sexes. Dans la commune urbaine de Kouroussa, plusieurs facteurs expliquent la difficile évolution du

statut des femmes vis-à-vis des hommes. Les femmes pour exercer une activité quelconque doivent avoir l'autorisation de leur mari. Cette situation s'explique par l'organisation socio culturelle de la société et par l'influence de la tradition sur les femmes. La famille étant de type patriarcal, l'autorité se trouve concentrée dans les mains du père de famille et par conséquent il est chargé de l'orientation et la prise des décisions affectant la vie du foyer. Cette attitude des hommes est la résultante de l'organisation socio culturelle, donc déterminée et naturalisée par la société. Comme l'explique Bourdieu, « le genre est une construction sociale naturalisée », et plus loin il affirme :

> *« La domination masculine est tellement ancrée dans nos inconscients que nous ne l'apercevons plus, tellement accordée à nos attentes que nous avons du mal à la remettre en question. Plus que jamais, il est indispensable de dissoudre les évidences et d'explorer les structures symboliques de l'inconscient androcentrique qui survivent chez les hommes et chez les femmes » (Bourdieu, 1998).*

Des femmes qui doivent d'abord avoir l'autorisation de leur mari pour exercer une quelconque activité ; celles qui se cachent pour prendre du crédit ; sont des aspects démonstratifs de la domination masculine. Elles ont besoin de la permission de leur conjoint dans le cadre de la soumission, du respect qui doivent caractériser le comportement d'une femme mariée vis-à-vis de son mari. Celles qui se cachent pour prendre du crédit ont besoin de se cacher car elles n'ont pas eu l'autorisation de leur mari. Et au cas où ces derniers l'apprenaient cela peut entrainer des problèmes graves allant jusqu'au divorce.

Ainsi, ce rapport inégalitaire de pouvoir en faveur des hommes est une construction sociale, incorporée dans les schémas de pensée des individus et traduites dans leur comportement. Conformément à la théorie de Bourdieu, selon laquelle tous les dominants (groupes sociaux, ethnies, sexes) imposent leurs valeurs aux dominés, qui les intériorisent peu à peu et deviennent eux-mêmes acteurs de leur propre domination ; les hommes et les femmes ont des habitus associés à leur genre et les renforceraient plus ou moins consciemment par leurs comportements. De cette façon, ils pérenniseraient la '' vision androcentrique'' qui régit les rapports hommes-femmes et la société. Qu'il s'agisse de la division sexuelle du travail ou de la place occupée dans les sphères publiques et privées, on repère ainsi des invariants qui forgent le rapport de force matériel et symbolique entre le féminin et le masculin.

Aussi, cette attitude de soumission des femmes de la commune urbaine de Kouroussa, peut aussi s'expliquer par l'influence des éléments culturels, produits de la conscience collective. C'est-à-dire que la définition du féminin et du masculin est la conséquence d'une construction culturelle de l'identité sexuelle des hommes et des femmes. L'anthropologue Britannique Margaret Mead montre que les différences comportementales entre les deux sexes ne se trouvent pas dans toutes les cultures. Ce qui signifie que la domination subie par les femmes dans la société Maninka en général et dans la commune de Kouroussa en particulier est une production culturelle Maninka.

D'autres facteurs comme les stéréotypes expliquent aussi cette domination masculine. Les stéréotypes de genre s'expriment tout au long de la socialisation ou du processus d'éducation dans plusieurs milieux (familial, amical, etc.) et renforcent l'apprentissage des représentations associées au masculin et au féminin. Dans la commune urbaine de Kouroussa, il y a des conceptions qui considèrent la femme comme une ''esclave'' qui doit toujours rester à l'écoute de son mari, qui décide de son sort. Ces idées sont produites par des femmes plus âgées considérées comme des miroirs pour la jeune génération. Empêchant ainsi ces dernières d'évoluer selon leurs propres instincts. Pour ces femmes, la réussite de l'enfant dépend de la soumission, de l'acceptation de la souffrance de la femme dans le foyer. Ce qui valorise même dans les salutations, des expressions comme ''N'sé'', ''Sèdi'' ou encore ''M'masodon'' ; pour tant ces propos donnent une signification renvoyant à la subordination de la femme dans la société. Ainsi, l'ensemble de ces éléments concourt à l'incorporation de représentations sociales très fortes en matière de genre, qui marquerait la socialisation des hommes et des femmes dans la commune urbaine de Kouroussa dans leur évolution. D'autres facteurs plus objectifs expliquent également la domination des femmes par les hommes. Ces raisons sont entre autres l'analphabétisme et la non application des textes de loi en faveur de l'émancipation des femmes.

4. Conclusion

L'analyse des rapports de genre dans la Commune urbaine de Kouroussa à travers la microfinance s'est avérée plus complexe que prévu. L'objectif général de cette étude est de comprendre l'incidence de l'octroi des crédits aux femmes sur les rapports de genre dans la commune urbaine de Kouroussa. De nature qualitative, l'étude a concerné d'une part les femmes membres de la Caisse locale '' Sabougnouma'', et d'autre part les responsables de la caisse et certains hommes également membres de la caisse. A partir d'enquête de terrain, l'étude a abouti aux résultats suivants : structure et fonctionnement de la Caisse Locale Sabougnouma ; les relations de genre avant les Institutions de Microfinance et les incidences des Institutions de Microfinance sur les femmes et l'évolution des rapports de genre. Globalement, ces résultats ont permis de comprendre que l'octroi des microcrédits aux femmes de la Commune urbaine de Kouroussa a une incidence positive sur le comportement des femmes dans la production et la gestion ; sur les conditions de vie et le niveau de formation des femmes. Cependant, les Institutions de Microfinance n'ont pas entrainé de réel changement dans les relations de genre dans la Commune urbaine. En effet, cette situation de domination masculine est la résultante d'un rapport de pouvoir inégalitaire entre les deux sexes. Cette difficile évolution des relations de genre s'explique par plusieurs facteurs dont entre autres : les coutumes et traditions ; les facteurs religieux ; la non application des textes de loi en faveur des femmes et l'analphabétisme.

Nous avons cherché à découvrir des rapports sociaux et des systèmes d'action qui ne sont pas révélés directement par le langage explicite des lois, des institutions et des croyances. Ici, plus qu'en tout autre domaine, nous

avons voulu maintenir le principe posé avec tant de force par Durkheim : les faits sociaux qui sont les représentations, doivent être étudiés comme des choses, c'est-à-dire au-delà de leur sens vécu par l'acteur. L'action historique n'est pas la rencontre ou l'affrontement d'intentions complémentaires ou contraire, mais la manifestation, à travers l'interaction des sujets, d'une structure du développement.

5. Bibliographie

Banque Centrale de la République de Guinée (2017), Recueil des textes légaux et réglementaires régissant l'activité bancaire et financière en République de Guinée.

Banque Mondiale (2003), *Evaluation de la situation du genre en Guinée : rapport de synthèse,* Guinée.

Banque Mondiale (2022), Libérer le potentiel des femmes et des filles : le statut des femmes et des filles par rapport aux hommes et aux garçons en Guinée.

Bourdieu Pierre (1971), *Le métier de Sociologue*, Paris, Mouton.

Bourdieu Pierre (1972), « La Parenté comme représentation et comme volonté »*.*

Bourdieu Pierre (1998), La domination Masculine, Paris, Seuil.

Brown Radcliffe (1931), Notes on the *Social* Organization of *Australian Tribes*. Part ii. Journal of the Royal Anthropological Institute, liii,. 1923, 424-447, 138 pages

Condé Mamoudou et Condé Minata (2008), Evaluation de L'Impact socio-économique des microcrédits sur la situation des femmes en milieu rural : Cas de l'ASF, CRD de Sanguiana-Préfecture de Kouroussa, maîtrise de Sociologie, Université de Kankan.

De Beauvoir Simon (1949), Le Deuxième Sexe, tomes I et II, éd. Gallimard, 400p.

Gauffmann Erving (1977), « *The arrangement between the Sexes* », Theory and Society, vol. 4, n° 3, septembre 1977, p. 301-331.

Gauthier Benoît (1992), *Recherche sociale. De la problématique à la collecte des données.* Sillery (Québec), Presses de l'Université du Québec.

Mead Margaret (1930), Sex and Temperament in Three Primitive Societies.

Préfecture de Kouroussa (2006), Rapport d'activités annuelles sur la décentralisation, Kouroussa.

Touraine Alain (2006), *Le Monde des femmes*, Paris, Fayard.



PARTENAIRES ET RESEAUX

ISSN INTERNATIONAL STANDARD SERIAL NUMBER INTERNATIONAL CENTRE

CAIRN.INFO CHERCHER, REPÉRER, AVANCER

diliCOM LE RÉSEAU DU LIVRE

Banque du Livre asbl

doi

Crossref Content Registration

MEDIATHEQUE DÉPARTEMENTALE du Gers

MOUVEMENT LAUDATO SI' Catholiques pour notre maison commune

parcours formation

MOOC Gestion de Projet

MAXITY

CS4ME CIVIL SOCIETY FOR MALARIA ELIMINATION

10.000 {CODEURS} 2015-2025

UNITED FOR HUMAN RIGHTS

COPAS

RESEAU ELIKYA

FORUM INTERNATIONAL de GOMA pour la RESOLUTION des CONFLITS

Youth for Human Rights International

AGAPE asbl

REVUE PLURIDISCIPLINAIRE AFRICAINE DE L'ENVIRONNEMENT

AS

AGOS EFFICACITÉ SOLIDARITÉ PAIX

IJAS

Scopalto ACADEMIA

Editions Lumumba, un nouvel élan de l'édition africaine

10, avenue de la Moto x boulevard Ms'iri, Quartier Gambela, commune de Lubumbashi, ville de Lubumbashi, République démocratique du Congo
Tél. : 00243 90 433 70 19
Mail : contact@editionslumumba.com
www.editionslumumba.com

Imprimé en République démocratique du Congo

©Edition Lumumba, décembre 2024

Afrindala Group
« New African Generation »
www.afrindalagroup.com

Association Panafricaine pour l'Encadrement et la Formation de la Jeunesse (APANAEFJ)
Courriel : info@apanaefj.org
Site web : www.apanaefj.org

Siège : 10, Avenue de la Moto croisement Boulevard M'siri, Ville de Lubumbashi, RD Congo

APANAEFJ

REVUE PANAFRICAINE DE LA JEUNESSE

Revue scientifique internationale, interdisciplinaire et interactive

Publiée par les Editions Lumumba
Avec le soutien
d'Afriscience

&

Association Panafricaine pour l'Encadrement et
la Formation de la Jeunesse
(APANAEFJ)

Courriel : rpj@apanaefj.org
Site web : www.apanaefj.org
Tél. (+243) 973738975
Siège : 10, avenue de la Moto croisement boulevard M'siri, ville de Lubumbashi, RD Congo